

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCogne
COMITE SYNDICAL
A BELHADE (40)

Séance du 25 octobre 2021
Délibération n°103e

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt et un, le lundi 25 octobre à 18h00, le Comité syndical s'est réuni à BELHADE (40) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 18 octobre 2021

Étaient Présents : **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoirs de M. LASSALLE Jean Claude et de M. PAIN Cédric, **M. BACHÉ Alain**, **M. DUFAY Michel**, **M. SORE Serge** portant pouvoirs de M. LAGRAVE Renaud et de Mme LE YONDRE Nathalie, **Mme WEBER Sophie**, **M. GILLÉ Hervé** portant pouvoir de M. DECLERCQ Cyrille, **Mme PIQUEMAL Sophie** portant pouvoirs de M. GLEYZE Jean-Luc et de Mme LARRUE Marie, **Mme BEAUMONT Patricia**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoirs de M. CARRERE Paul et de M. COUTIERE Dominique, **Mme BREQUE Claudie**, **M. FORET Thierry** portant pouvoir de Mme TOSTAIN Emmanuelle, **M. SARTRE Philippe**, **M. BLANC SIMON Jean-Luc**, **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoirs de M. DELUGA François et de M. MARTINEZ Manuel, **M. DUNOGUES Yves** portant pouvoir de Mme TAPIN Maylis, **M. ICHARD Vincent**, **M. LANUSSE Denis**, **Mme MARIE Lucie** portant pouvoirs de M. TULARS Bernard et de Mme ARDOUIN Aimée, **Mme MESPLES Olga**, **M. SAINTORENS Denis**.

Absents excusés (pouvoirs) : M. LAGRAVE Renaud ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. GLEYZE Jean Luc ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, Mme LARRUE Marie ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. LASSALLE Jean-Claude ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. MARTINEZ Manuel ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. TULARS Bernard ayant donné pouvoir à Mme MARIE Lucie, M. DECLERCQ Cyrille ayant donné pouvoir à M. GILLÉ Hervé, M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme ARDOUIN Aimée ayant donné pouvoir à Mme MARIE Lucie, Mme TAPIN Maylis ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, Mme TOSTAIN Emmanuelle ayant donné pouvoir à M. FORET Thierry.

Absents : M. BAUDE Vital (excusé), M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. PAPADATO Patrick (excusé), Mme LONGUET Anne-Sophie (excusée) M. BOUFFIN Yann (excusé), M. DURRIEU Michel.

VIE INSTITUTIONNELLE :
Désignations pour les représentations du Parc
Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et son ouvert

En raison du renouvellement du Collège des Communes, du Collège des Conseillers Régionaux et Départementaux et du Président, le Comité syndical doit délibérer pour procéder aux désignations pour le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et son ouvert :

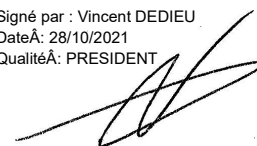
- Vu le décret 2014-588 du 5 juin 2014 portant création du Parc naturel marin du bassin d'Arcachon,
- Considérant que le Parc naturel régional des Landes de Gascogne est membre de droit du conseil de gestion avec un représentant

Après en avoir délibéré, le comité Syndical unanime DECIDE :

- **DE DESIGNER** les élus pour représenter le Parc au Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et son ouvert :
 - Titulaire : M. PAIN Cédric
 - Suppléant : M. DECLERCQ Cyrille

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 28 octobre 2021

Signé par : Vincent DEDIEU
DateÀ: 28/10/2021
QualitéÀ: PRESIDENT



Vincent DEDIEU
Président du Syndicat Mixte